

Mastère professionnel :

Sécurité et Maîtrise du Risque Infectieux en Milieu de Soins

"Hygiène Hospitalière"

Coordinateurs du Mastère professionnel

Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Pr Ag ASMA BEN CHEICH
- E-mail: asmasmams@yahoo.fr

Coordinateur 2 :

- Nom et Prénom : Pr Ag Mohamed BEN REJEB
 - E-mail :Mohamed_benrejeb@yahoo.fr
-

Objectifs du Mastère professionnel

- Permettre aux cadres de la santé d'acquérir des compétences en matière de sécurité et gestion des risques en milieu de soins
-

Public cible

- Les médecins
 - Les pharmaciens
 - Les médecins dentistes
-

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion tous les 2 ans)

Descriptif de l'enseignement

- **Régime d'Etude** : Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- **Durée d'études** : 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire** : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme de séances de cours et des Travaux personnels continus par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants:

Unité d'enseignement fondamentale 1: Objet, missions et domaines d'intervention de la gestion des risques en milieu de soins

Unité d'enseignement fondamentale 2: Aspects Cliniques et Microbiologiques des Infections Associées aux Techniques de soins

Unité d'enseignement fondamentale 3: Epidémiologie des infections associées aux soins

Unité d'enseignement fondamentale 4: Risques liés à l'environnement de soins

Unité d'enseignement fondamentale 5: Services à risque infectieux élevé

Unité d'enseignement fondamentale 6: Approches et démarche qualité

Unité d'enseignement fondamentale 7: Démarche de sécurité et de gestion des risques

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

- **Assiduité:**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront chaque samedi hebdomadairement selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED).

- Modalités d'évaluations

Session principale

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 70% de la moyenne totale et une évaluation sous forme d'un travail personnel continue noté sur 20 qui se manifeste généralement par des lectures d'articles en question et/ou des Présentations en plénière des travaux de groupe sur une problématique existant sur le terrain (lieux de travail) des candidats et en rapport avec le module en cours et qui représente 30% de la moyenne Totale du module.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10 lors de la session principale dans n'importe quel module doivent repasser le module lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale

Tout candidat ayant validé l'ensemble des modules fondamentaux et transversaux doit valider les stages pratiques qui durent 30 jours ouvrables (15j/année universitaire) et ont lieu dans les services hospitalo-universitaires afin d'atteindre les objectifs éducationnels. Ces stages se feront sur six périodes dans les terrains de stage suivants : la chirurgie (service et bloc opératoire), les soins intensifs, la médecine interne (option maladies infectieuses), les laboratoires de microbiologie, les hôpitaux de circonscription et les services d'hygiène hospitalière) et sont sous la responsabilité d'un enseignant encadreur.

L'apprenant ayant validé l'ensemble des modules et a effectué ses stages pratiques sera autorisé à choisir un sujet de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur son lieu de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.